

## LISTE DES FONCTIONS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES

Version du 5/12/2008

### a) Employés

Indice de référence 120

- **Employé(e) d'entretien, de manutention, coursier** : effectue tous travaux à l'intérieur de l'entreprise tels qu'entretien des locaux, transferts de matériels, déménagement. Effectue les courses et les livraisons à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, conduit les véhicules légers à cette fin (permis A et/ou B).
- **Chauffeur véhicules légers**: conduit tout véhicule requérant le permis A et/ou B
- **Technicien(ne) de surface** : assure la propreté des locaux, de l'ensemble du mobilier, de la vitrerie, et toutes autres tâches de même nature.
- **Régisseur(se) débutant(e)**: idem régisseur(se) moins de 2 ans dans la fonction
- **Technicien(ne), technicien(ne) d'exploitation et technicien(ne) informatique débutant(e)**: idem Technicien(ne), technicien(ne) d'exploitation et Technicien(ne) informatique moins de 2 ans dans la fonction.

Indice de référence 124

- **Chauffeur véhicule lourd et transport de personnes**: conduit tout véhicule requérant un permis spécifique ( hors permis A et B)
- **Régisseur(se)**: assure les approvisionnements en matériels et consommables, leur mise en place, effectue toutes tâches matérielles et d'entretien utiles à la bonne marche de l'entreprise, conduit tout véhicule utile à cette fin.
- **Technicien(ne)**: assure le fonctionnement des installations techniques, le câblage de base, la petite maintenance, la prévention et les interventions sur sites, la vérification du respect des normes de diffusion de services locaux.
- **Producteur(trice) de contenus numériques**: produit et met en ligne des contenus pour les sites internet et la radio numérique de services locaux.

Indice de référence 131

- **Technicien(ne) d'exploitation**: en plus des fonctions de technicien(ne), met en oeuvre et exploite les moyens techniques nécessaires à toute émission de radio, effectue les réglages et l'exploitation des systèmes techniques en Basse Fréquence et Haute Fréquence, du traitement de son, et de tout système dans la chaîne de transport et de codage studios-émetteurs, diagnostique les pannes et procède à toutes réparations, conçoit et réalise des systèmes techniques simples.

- **Technicien(ne) informatique:** installe, assure la maintenance et exploite les réseaux informatiques, assure le suivi de hotline pour les utilisateurs des réseaux.

Indice de référence 135

- **Webmestre:** crée et gère les sites internet, assure leur maintenance et l'actualisation des contenus, soi-même ou en collaboration avec les autres personnels de l'entreprise de radio.
- **Digitalmestre:** crée et gère les données associées des émissions de radio numérique et l'actualisation des contenus, soi-même ou en collaboration avec les autres personnels de l'entreprise de radio.

### **Techniciens, Agents de maîtrise:**

Indice de référence 145

- **Technicien(ne) Supérieur(e) de maintenance :** en plus des fonctions de technicien(ne) d'exploitation effectue toute maintenance et réparation du matériel H.F. et/ou B.F. de l'entreprise de radio. Conçoit et réalise des systèmes élaborés en rapport avec ses grandes compétences techniques. Niveau B.T.S. ou D.U.T. Peut être assisté(e) par d'autres personnels techniques.

Indice de référence 150

- **Coordinateur(trice) technicien(ne) d'exploitation:** en plus des fonctions de technicien(ne) supérieur(e) de maintenance coordonne l'activité technique de l'entreprise de radio et décide des choix d'équipements et installations.
- **Responsable informatique:** responsable de l'architecture, de l'administration, de la sécurité et de la disponibilité des réseaux informatiques, internet et internet.

### **Cadres:**

Indice de référence 169

- **Chef de Service Technique et/ou Informatique :** assure l'encadrement des personnels techniques, planifie et organise les chantiers techniques/informatiques, selon les directives du Directeur(trice) Technique/informatique ou de la direction de l'entreprise.

Indice de référence 180

- **Directeur(trice) Technique et/ou Informatique (hors services de type 3) :** cadre disposant de compétences techniques et/ou informatiques approfondies, effectue les choix stratégiques en matière technique/informatique de l'entreprise ainsi que l'encadrement de l'ensemble des personnels

techniques/informatiques, avec un niveau d'autonomie total dans l'organisation de son travail.

Indice de référence 220
-------------------------

- **Directeur(trice) de service technique (services de Type 2) :** cadre assurant la direction d'un service technique au sein d'un réseau national tels que: services généraux, des services techniques, du service réseaux informatiques, du service réseaux et diffusion, studios et plateau technique national. Dispose d'une expertise technique de haut niveau, effectue les choix techniques ainsi que l'encadrement des personnels de son service, avec un niveau d'autonomie total dans l'organisation de son travail.

Indice de référence 270
-------------------------

- **Directeur(trice) des services techniques (services de Type 3) :** cadre dirigeant responsable de l'ensemble des services techniques au sein d'un réseau national. A autorité sur l'ensemble des personnels techniques, y compris le cas échéant leurs cadres. Dispose d'une expertise technique correspondant à un niveau d'ingénieur et suit l'évolution des techniques, définit les orientations techniques stratégiques en lien avec la direction générale de l'entreprise de radio et dans la parfaite compréhension de ses objectifs.